

Procuration pour le versement de l'aide

Ce document est à remplir obligatoirement si vous souhaitez que l'aide de l'Agefiph soit versée sur un autre compte bancaire que le vôtre.

Ce document n'est à utiliser que pour les aides suivantes :

- ✓ Aide au parcours vers l'emploi des personnes handicapées
- ✓ Aide à l'embauche en contrat de professionnalisation d'une personne handicapée
- ✓ Aide à l'embauche en contrat d'apprentissage d'une personne handicapée
- ✓ Aide prothèses auditives

Je soussigné.e (personne qui demande une aide à l'Agefiph, ou son représentant légal, et qui donne procuration)¹,

- M ou Mme*
- Prénom* :
- NOM DE NAISSANCE* :
- NOM D'USAGE (le cas échéant) :
- Mail²

Si vous agissez en tant que particulier :

- Date de naissance* :
- Département de naissance* (2 ou 3 chiffres et 99 pour l'étranger) :³

Si vous agissez en tant que professionnel :

atteste représenter l'organisme suivant :

- RAISON SOCIALE* :
- SIRET* (14 chiffres) :

*Champ obligatoire

¹ Si vous êtes le représentant légal d'une personne en situation de handicap (parent, tuteur...) ou administrateur/mandataire judiciaire d'une personne morale, c'est vous qui donnez procuration et vous devrez fournir le justificatif légal le confirmant (jugement de mise sous tutelle, de liquidation judiciaire...).

² En saisissant votre mail, vous acceptez d'échanger en ligne avec l'Agefiph.

³ Nous demandons toutes ces informations afin de sécuriser la création de votre compte, qui servira à traiter votre demande et à vous donner accès à celle-ci.



donne procuration à

Un particulier

- M ou Mme*
- Prénom* :
- NOM DE NAISSANCE* :
- NOM D'USAGE *(le cas échéant)* :
- Adresse* :
- Code postal* :
- Ville* :

Ou un professionnel :

- RAISON SOCIALE* :
- SIRET* *(14 chiffres)* :
- M ou Mme*
- Prénom* :
- NOM DE NAISSANCE* :
- NOM D'USAGE *(le cas échéant)* :

pour recevoir en mon nom et pour mon compte le montant de l'aide financière accordée par l'Agefiph le cas échéant.

Je suis informé.e que :

- la présente procuration ne vaut que pour la demande d'aide financière qu'elle accompagne,
- je suis titulaire de la demande (ou son représentant légal le cas échéant) et à ce titre, je m'engage à respecter les conditions générales applicables aux demandes d'aides financières de l'Agefiph
- le RIB fourni, dans le cadre de la demande d'aide financière concernée, doit être conforme aux informations saisies dans la présente procuration concernant le destinataire du versement.

Informations complémentaires

Le titulaire de la demande et le destinataire du versement conservent chacun un original du présent document et doivent en fournir une copie à l'Agefiph dans le cadre des démarches à réaliser.

Dans le cadre de la constitution de cette procuration, l'Agefiph met en œuvre un traitement de données personnelles contenant des données personnelles vous concernant nécessaires à l'établissement d'une procuration et donc au versement de l'aide sur le compte bancaire de votre choix.

Ces traitements sont constitués conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Les données sont conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à l'instruction d'une demande d'aide financière, à son éventuelle attribution, son versement et son suivi. Les données



personnelles concernant le titulaire de la demande et le destinataire du versement qui pourraient figurer dans ce traitement sont destinées à l'Agefiph. Ces données personnelles ne font pas l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne.

Le titulaire de la demande et le destinataire du versement pourront accéder, modifier, faire valoir leur droit à la portabilité, faire supprimer toute données les concernant, demander la limitation du traitement de leurs données et s'opposer au traitement de leurs données en prenant contact avec le DPO (par e-mail à l'adresse : contact-dpo@agefiph.asso.fr).

Le titulaire de la demande et le destinataire du versement ont également le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés soit, via l'URL suivant <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> soit, via courrier postal (3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07).

Fait en double exemplaire à (Ville)

Le (Date)

Signature du titulaire de la demande

(personne qui demande l'aide à l'Agefiph ou son représentant légal)